

MÉDIATION PASTORALE

Chiens de protection : quelle conduite tenir lors d'une rencontre sur les sentiers ?

Pour y répondre, venez rencontrer nos
médiatrices pastorales durant juillet et août !

Office du tourisme de Veynes : les lundis

Marché de Veynes : les jeudis matin

*Offices du tourisme du Dévoluy :
les dimanches soir*

Marché du Col du Festre : les samedis soir

Renseignements

OT Dévoluy : 04 92 58 91 91 ~ OT Buëch : 04 92 57 27 43

CCBD : 04 92 58 30 85 ~ d.desbenoit@ccbd.fr

Qu'est-ce que la médiation pastorale ?

Dans un contexte de retour des grands prédateurs, les éleveurs du territoire Buëch Dévoluy mettent en place depuis plusieurs années au sein de leurs troupeaux des chiens de protection.

Conscient des tensions croissantes entre le monde agricole et celui du tourisme, liées à cette présence, la Communauté de Communes a recruté cet été **deux médiatrices afin d'améliorer le partage de l'espace.**

La médiation pastorale consiste à **gérer les relations** entre les personnes qui pratiquent des activités en montagne (randonneurs, cyclistes, Vttistes, cavaliers ...) et les professionnels de l'élevage (bergers, éleveurs...). Elle permet une meilleure compréhension de notre environnement, et notamment à **informer tous les usagers** de la montagne sur la présence de troupeaux et sur les bons gestes à adopter... en particulier en présence des patous, ces chiens de protection des troupeaux.

Les temps de médiation pastorale

Durant les mois de **Juillet et Août**, Louise et Valérie sont sur le terrain au départ des principales randonnées mais vous pouvez également les rencontrer sur le marché de **Veynes** le jeudi matin, à l'office de tourisme de Veynes le lundi, sur les pots d'accueil de la **Joue du loup** et de **Superdévoluy** le dimanche soir. Elles seront également au marché du **Col du Festre** le Samedi Soir.

Venez les rencontrer afin d'en connaître plus sur ce sujet, elles pourront en effet répondre en détail aux questions suivantes :

- Quels sont les différentes races de chiens et comment différencier un chien de protection d'un chien de conduite ?
- Pourquoi l'élevage extensif est directement touché par la prédation ?
- Quel est la fonction et le comportement d'un chien de protection ?
- Quels sont les bons gestes à adopter lorsque vous rencontrez un chien de protection ?

Contactez les Offices de Tourisme du territoire pour en savoir plus :

- Office du tourisme du Dévoluy : 04 92 58 91 91
- Office du tourisme du Buëch : 04 92 57 27 43

